

DEPARTEMENT DU PAS DE CALAIS

Communauté Urbaine D'ARRAS

Enquête publique relative à l'

ÉLABORATION DU

PLAN DE DEPLACEMENTS URBAINS

INTERCOMMUNAL

DE LA COMMUNAUTE URBAINE D'ARRAS



Annexe 1 :

Contrôle des affichages

<u>Date de l'enquête</u>	du lundi 01 Avril 2019 au jeudi 09 Mai 2019 inclus.
<u>Commission d'enquête</u>	Présidente de la commission d'enquête : Mme CARTON Peggy Commissaires enquêteurs : Mr DELVART Jean-Paul Mr ROSE Michel 

DEPARTEMENT DU PAS DE CALAIS

Communauté Urbaine D'ARRAS

Enquête publique relative à l'

ÉLABORATION DU

**PLAN DE DEPLACEMENTS URBAINS
INTERCOMMUNAL**

DE LA COMMUNAUTE URBAINE D'ARRAS



Annexe 1 :

Contrôle des affichages

<u>Date de l'enquête</u>	du lundi 01 Avril 2019 au jeudi 09 Mai 2019 inclus.
<u>Commission d'enquête</u>	Présidente de la commission d'enquête : Mme CARTON Peggy Commissaires enquêteurs : <i>Mr DELVART Jean-Paul</i> <i>Mr ROSE Michel</i>

ANNEXE I – VERIFICATION DES AFFICHAGES

Contrôle de l’affichage de l’avis d’information en extérieur des mairies

Le contrôle de la mise en place initiale en mairie avant le début de l’enquête a été effectué le 18 mars 2019 soit dans le délai des quinze jours avant le début de l’enquête.

47 lieux d’affichage ont été identifiés sur le territoire de la Communauté Urbaine d’ARRAS, ils sont situés sur les tableaux d’affichages officiels ou sur les vitres des communes.

Des affichages ont été réalisés aux lieux de passage de la population sur le panneau Place du 19 Mars 1962 à Fampoux, et sur des panneaux d’information numérique (exemple commune de Wancourt et Tilloy les Mofflaines).

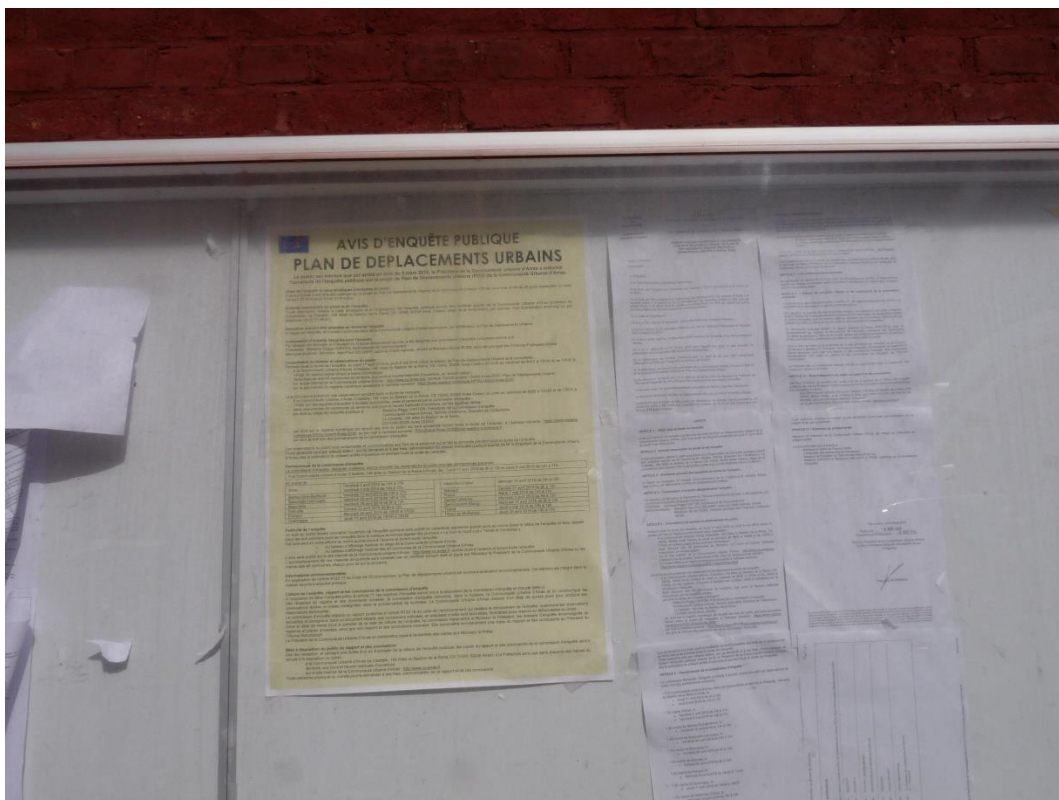
Le repérage des lieux d’affichage par commune est décrit ci-dessous puis il est matérialisé dans les planches photographiques des pages suivantes :

N° d’affichage	Commune	Lieu d’affichage	Affichage de l’arrêté constaté
1	Communauté Urbaine d’Arras	Panneau d’affichage extérieur	
2	ARRAS	Vitre donnant sur l’extérieur	oui
3	Tilloy les Mofflaines	Vitre donnant sur l’extérieur	
4	Feuchy	Panneau d’affichage extérieur et intérieur	
5	Athies	Panneau d’affichage extérieur	
6	Gavrelle	Vitre donnant sur l’extérieur	
7	Fampoux	Panneau d’affichage intérieur de la mairie et panneau d’affichage extérieur Place du 19 mars 1962	oui
8	Roeux	Vitre donnant sur l’extérieur	

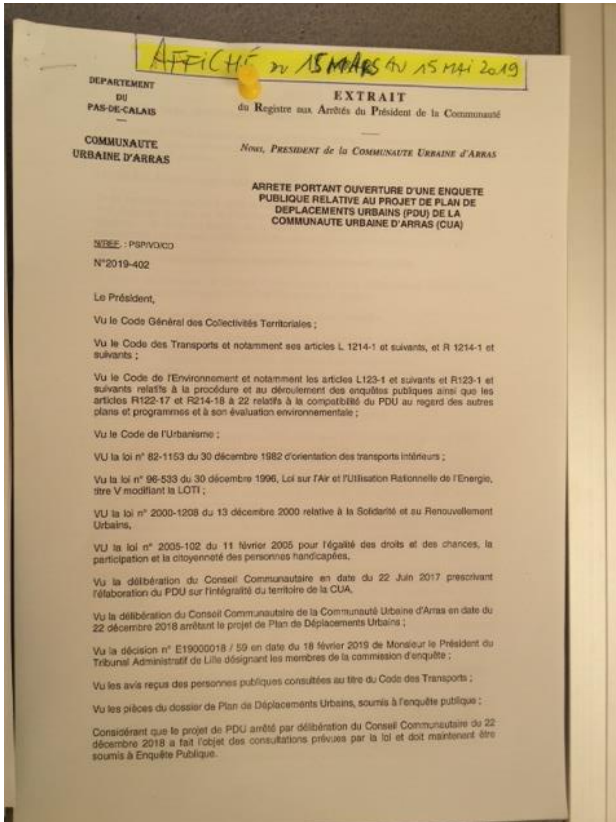
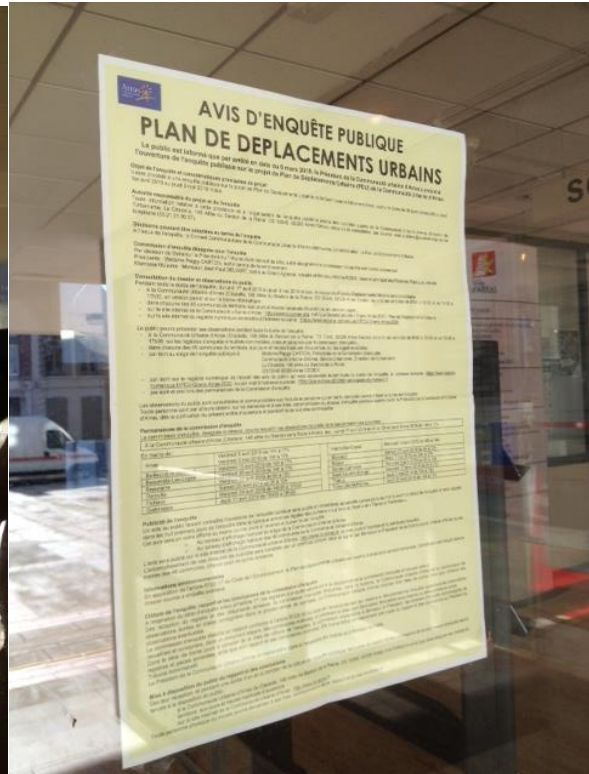
9	Monchy le Preux	Panneau d'affichage extérieur	
10	Wancourt	Vitre donnant sur l'extérieur	
11	Guemappe	Panneau d'affichage extérieur	oui
12	Heninel	Vitre donnant sur l'extérieur	
13	Saint Martin/Cojeul	Vitre donnant sur l'extérieur	
14	Henin/Cojeul	Panneau d'affichage extérieur le long de la voie	
15	Neuville Vitasse	Vitre donnant sur l'extérieur	
16	Saint Laurent Blangy	Panneau d'affichage extérieur	
17	Bailleul Sire Berthoult	Panneau d'affichage extérieur	
18	Thelus	Panneau d'affichage extérieur	
19	Farbus	Panneau d'affichage extérieur	
20	Willerval	Panneau d'affichage extérieur	oui
21	Neuville St Vaast	Panneau d'affichage intérieur	
22	Mont Saint Eloi	Vitre donnant sur l'extérieur	
23	Acq	Vitre donnant sur l'extérieur	
24	Maroeuil	Panneau d'affichage extérieur	
25	Etrun	Panneau d'affichage extérieur	
26	Anzin St Aubin	Panneau d'affichage extérieur	
27	Sainte Catherine	Panneau d'affichage extérieur	
28	Saint Nicolas	Vitre donnant sur l'extérieur	
29	Roclincourt	Panneau d'affichage intérieur	
30	Ecurie	Panneau d'affichage extérieur	
31	Achicourt	Panneau d'affichage extérieur	

32	Beaurains	Panneau d'affichage intérieur donnant sur une vitre à l'extérieur	
33	Mercatel	Vitre donnant sur l'extérieur	
34	Boiry Becquerelle	Panneau d'affichage extérieur	
35	Boyelles	Panneau d'affichage extérieur	
36	Boisleux St Marc	Panneau d'affichage extérieur donnant sur la voie	
37	Boisleux au Mont	Panneau d'affichage extérieur donnant sur la voie	
38	Boiry St Martin	Vitre donnant sur l'extérieur	
39	Boiry St Rictrude	Vitre donnant sur l'extérieur	
40	Ficheux	Vitre donnant sur l'extérieur	
41	Ransart	Panneau d'affichage extérieur	
42	Riviere	Panneau d'affichage extérieur et Vitre donnant sur l'extérieur	oui
43	Basseux	Panneau d'affichage extérieur	
44	Beaumetz Les Loges	Vitre donnant sur l'extérieur	
45	Wailly	Panneau d'affichage intérieur de la mairie et affichage sur la vitre donnant sur l'extérieur	oui
46	Agny	Panneau d'affichage extérieur	
47	Dainville	Panneau d'affichage extérieur	

1- Communauté Urbaine d'Arras



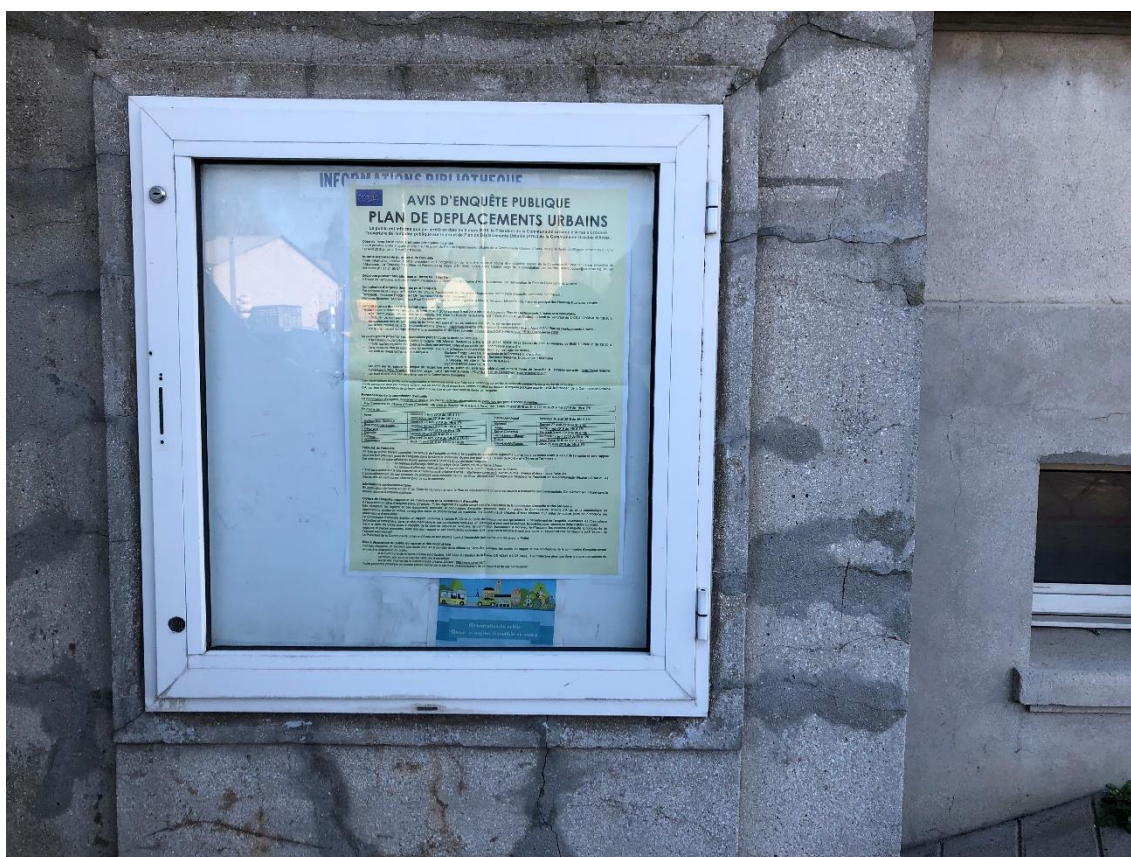
2- ARRAS



3- Tilloy les Mofflaines



4- Feuchy



[illegible]

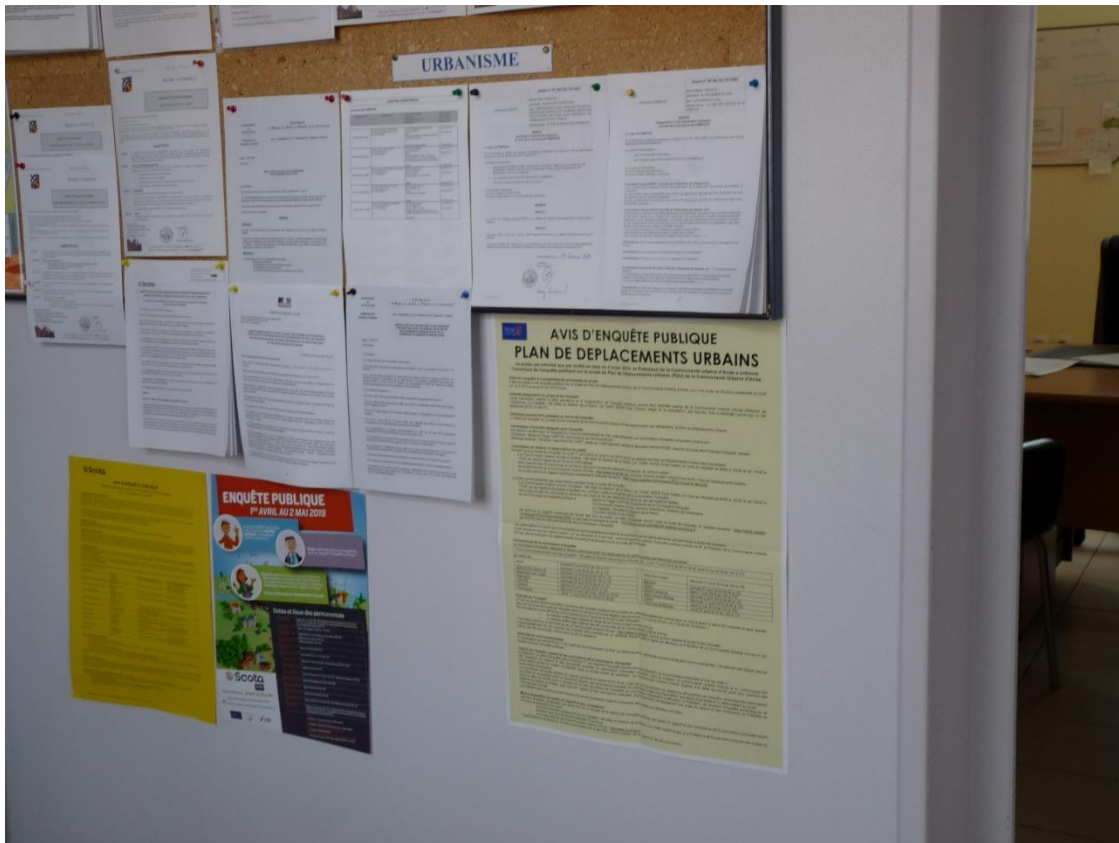
5- Athies

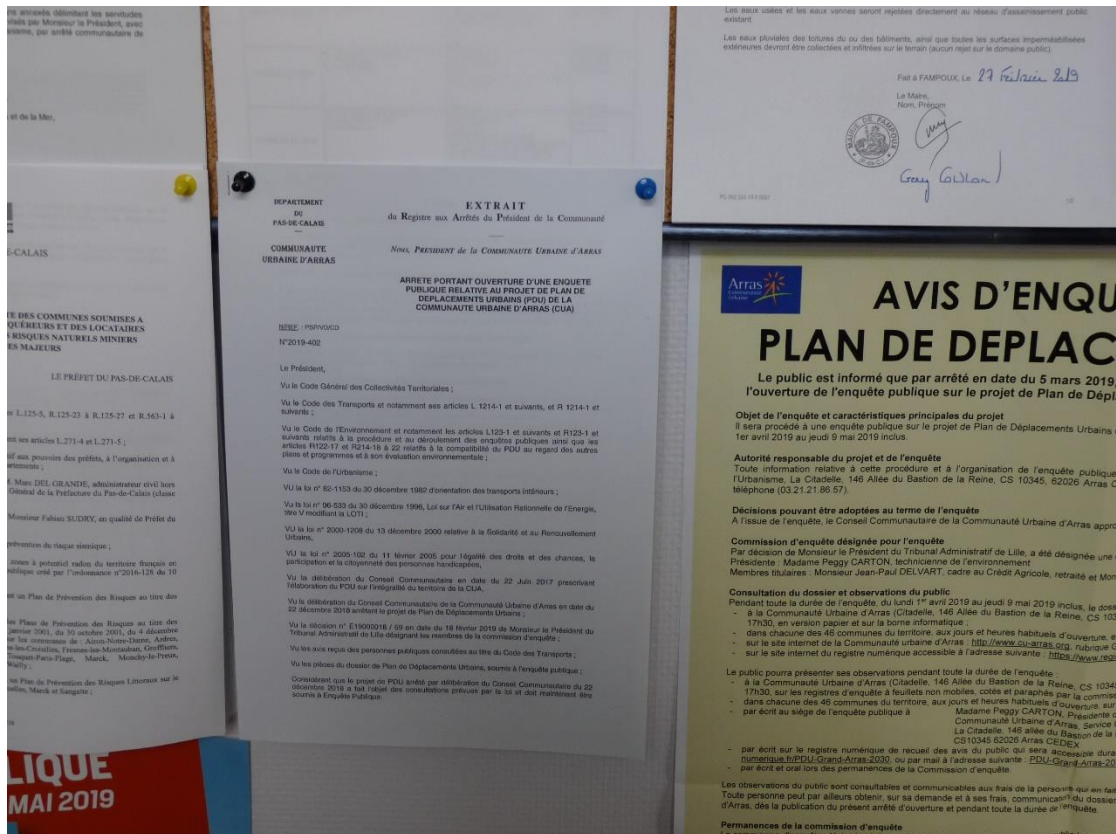


6- Gavrelle



7- Fampoux





Affichage sur le panneau situé Place du 19 mars 1962



8- Roeux



9- Monchy le Preux



10-Wancourt



11-Guemappe



12-Heninel



13-Saint Martin/Cojeul



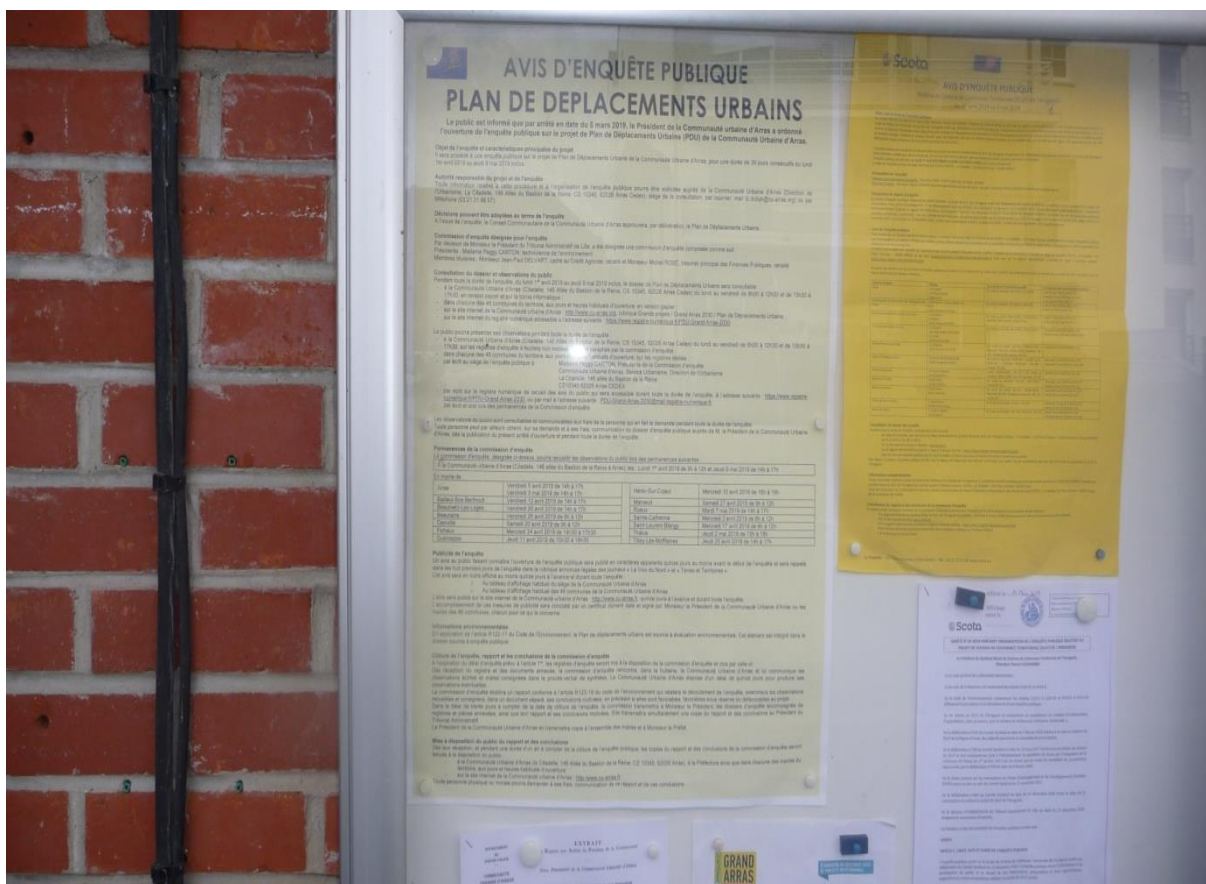
14-Henin/Cojeul



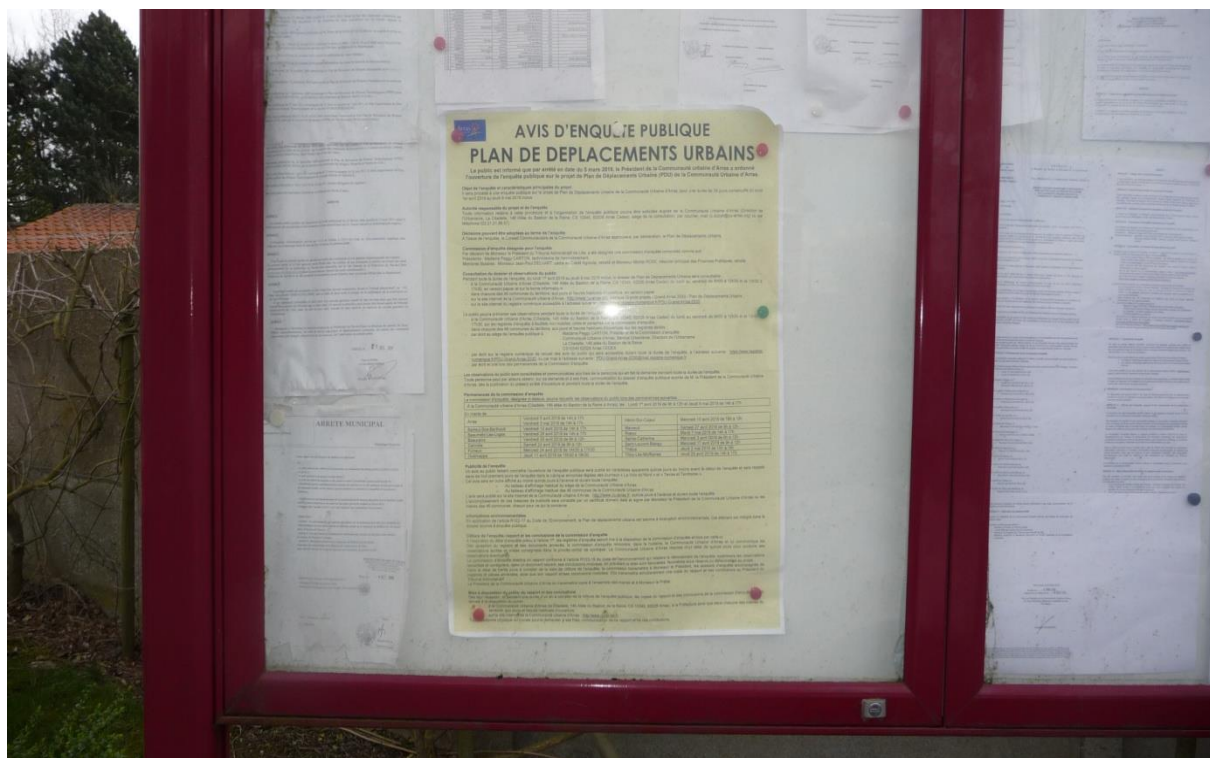
15- Neuville Vitasse



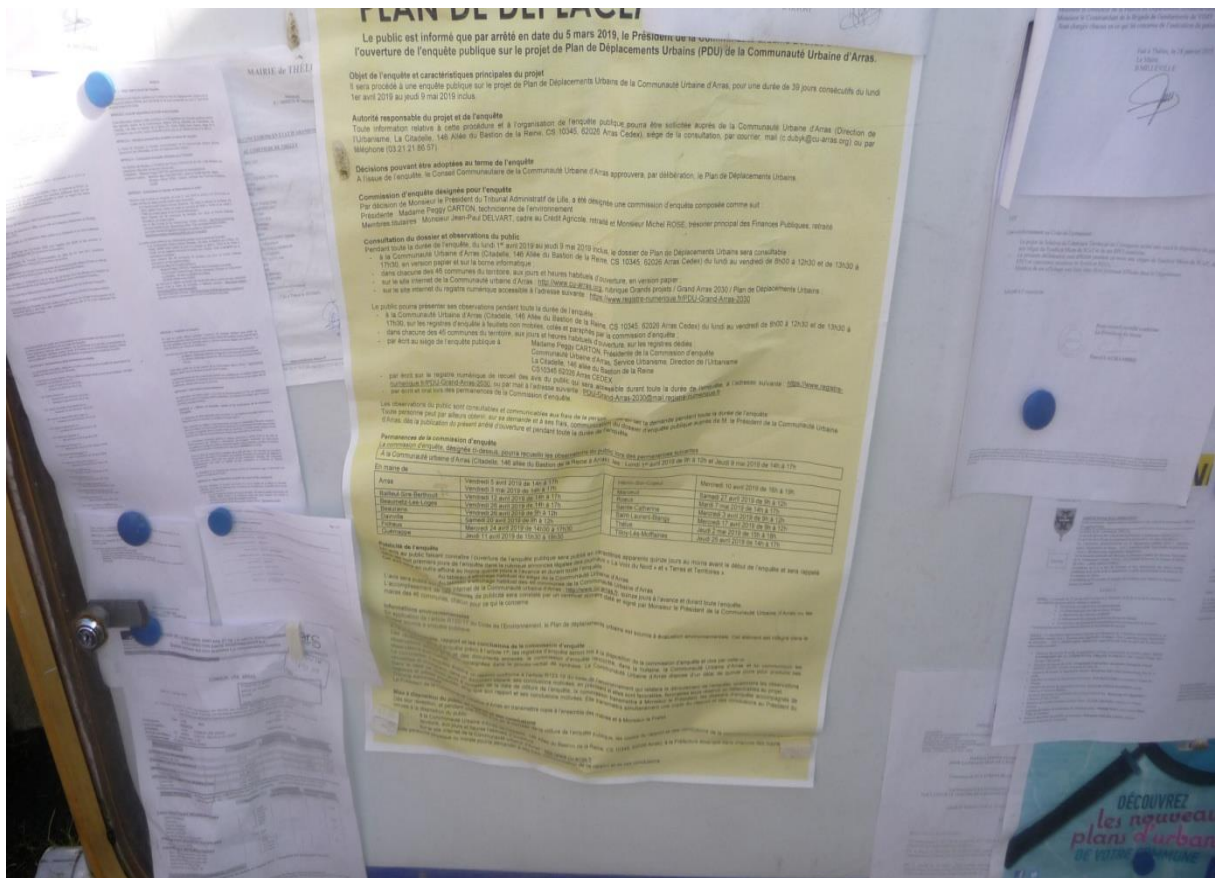
EP n° E19000018 / 59



17- Bailleul Sire Berthoult



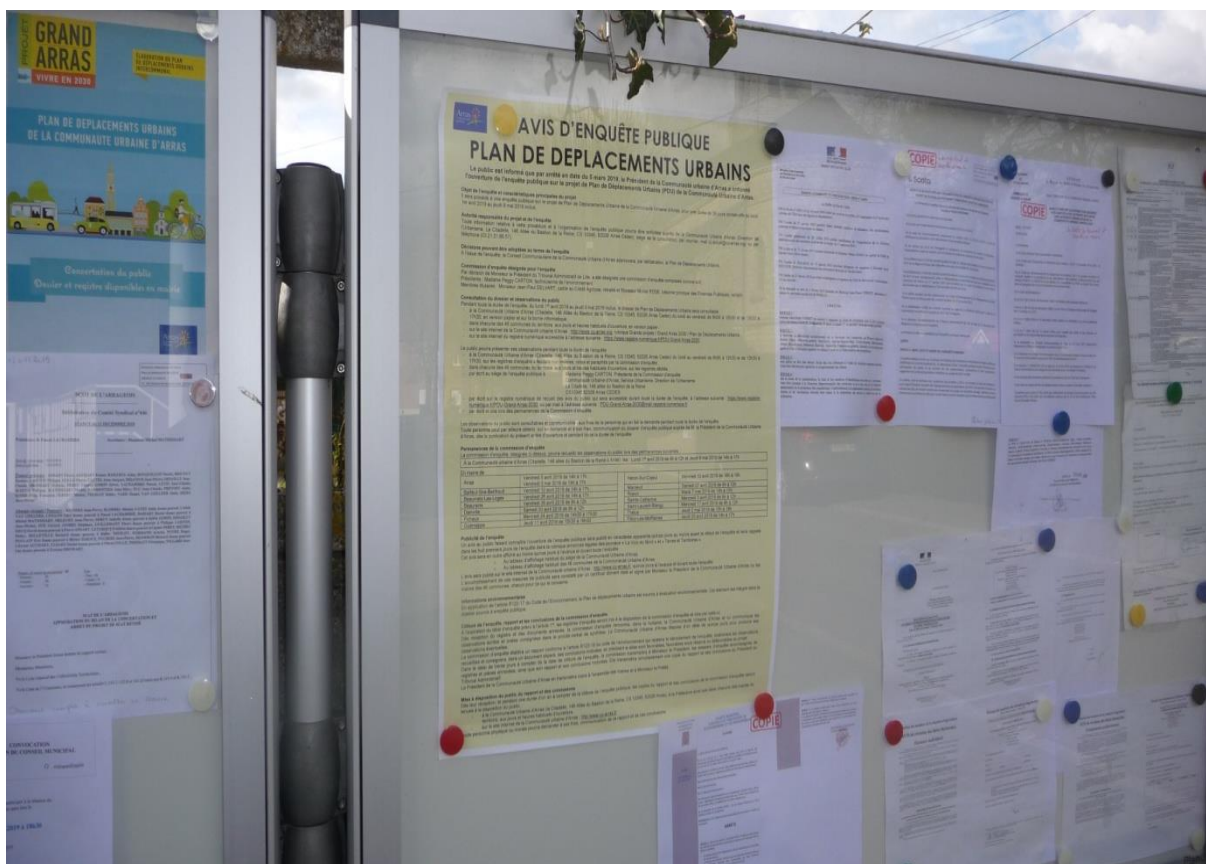
18- Thelus



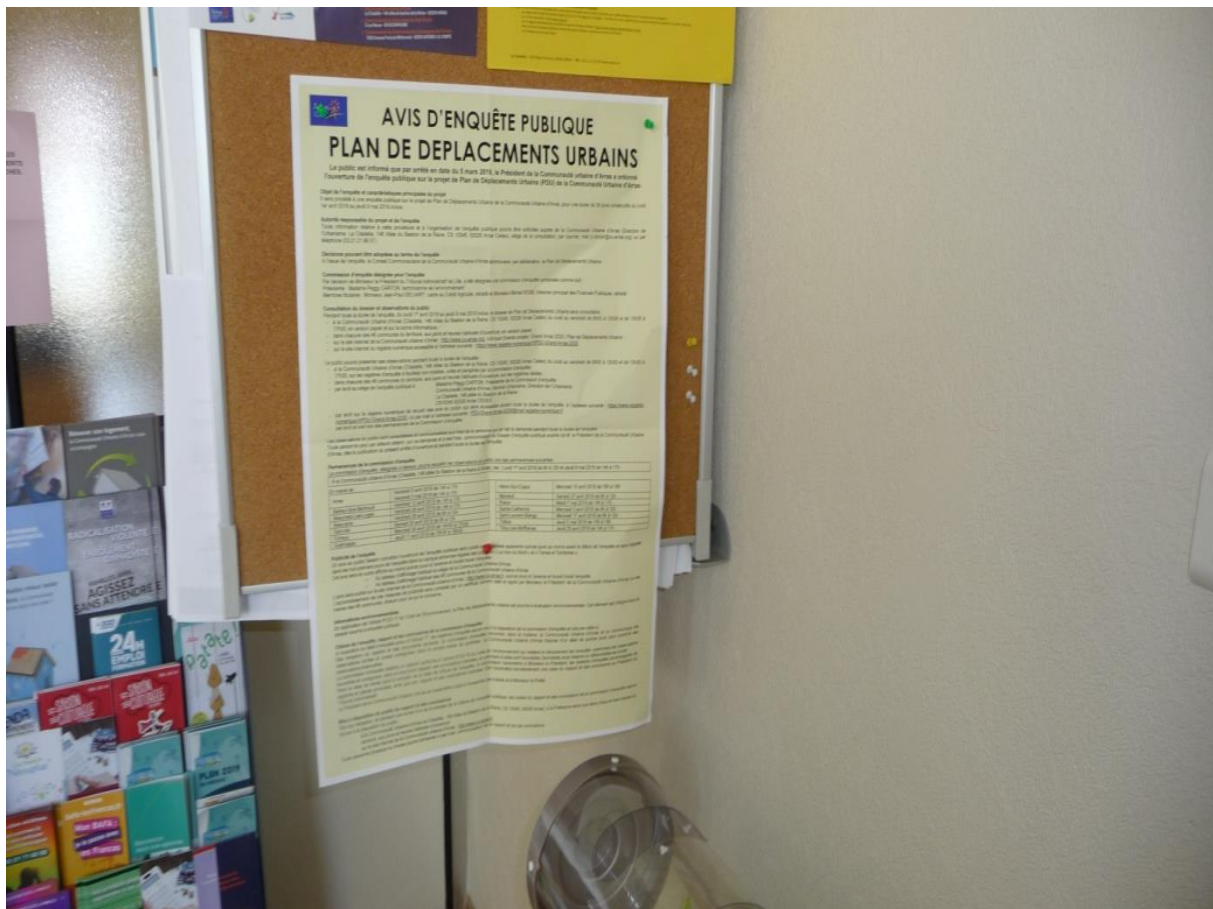
19- Farbus

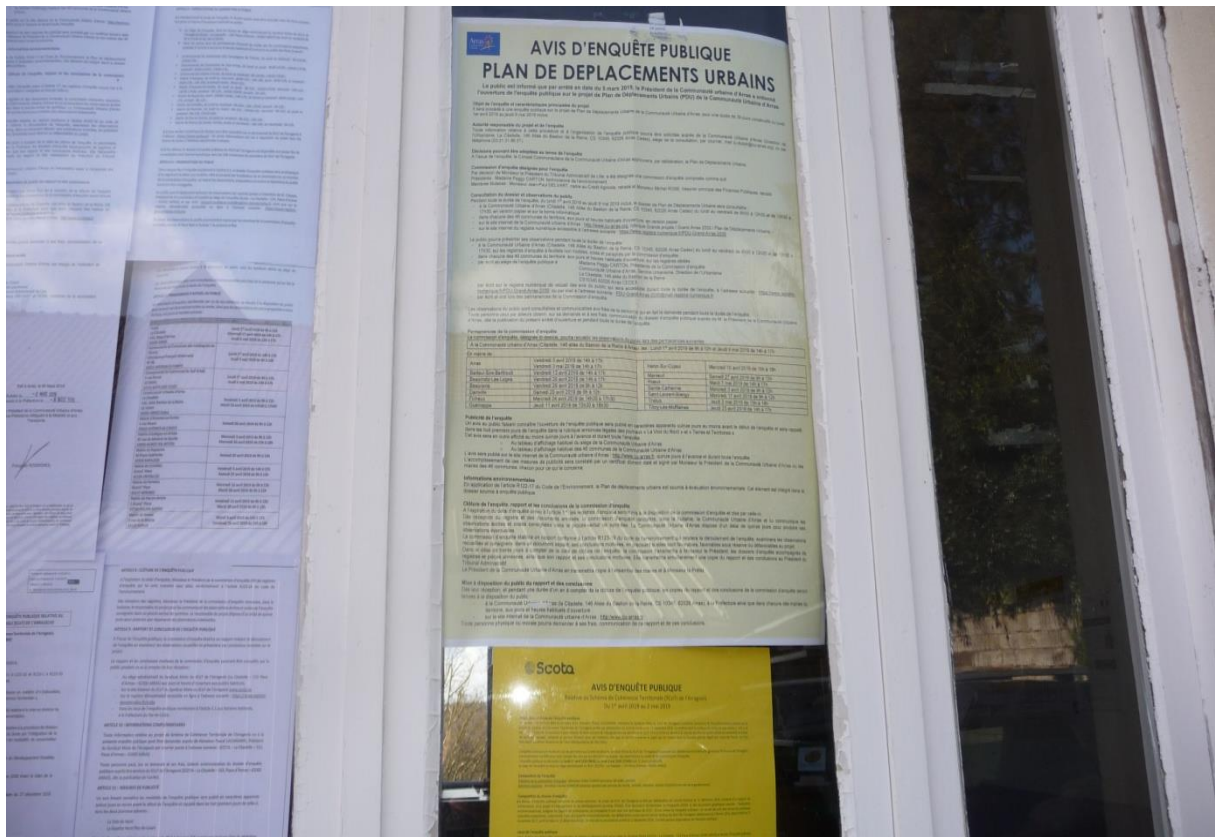


20- Willerval

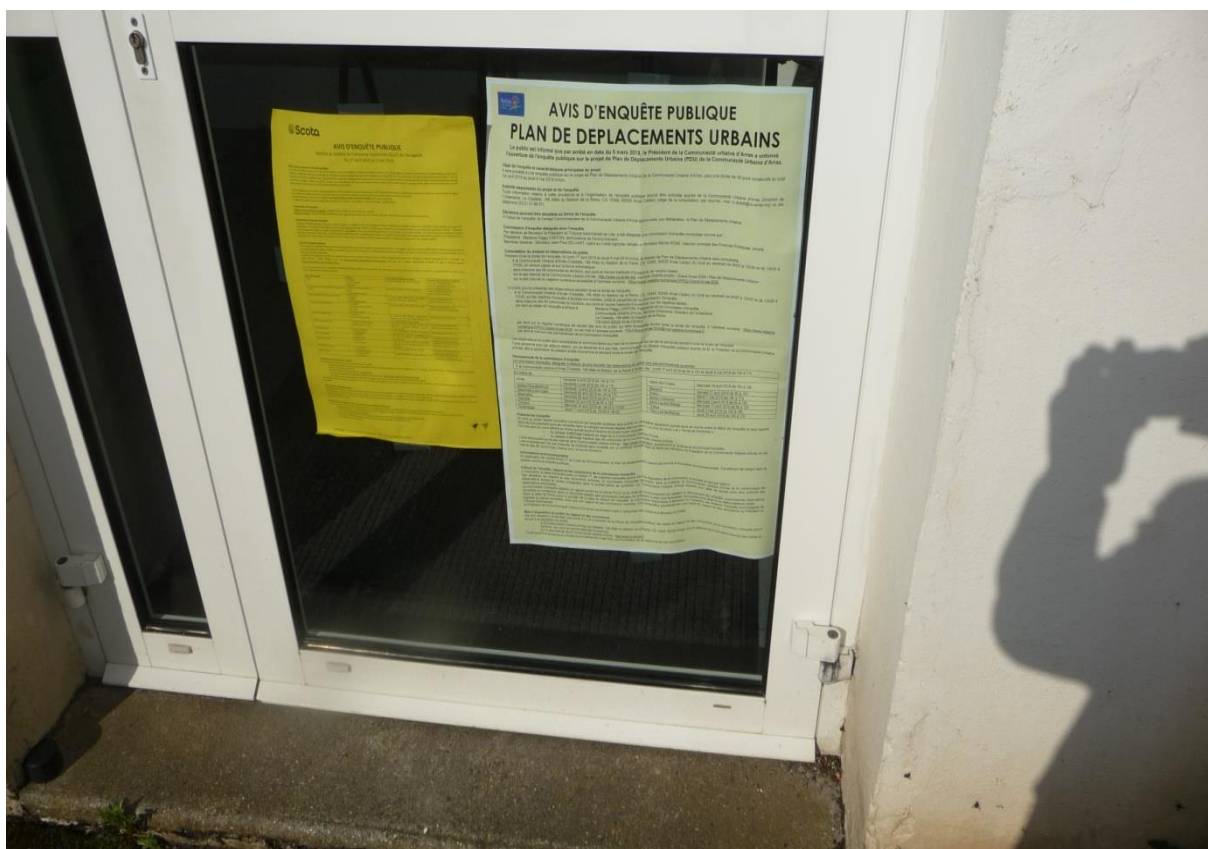


21-Neuville St Vaast





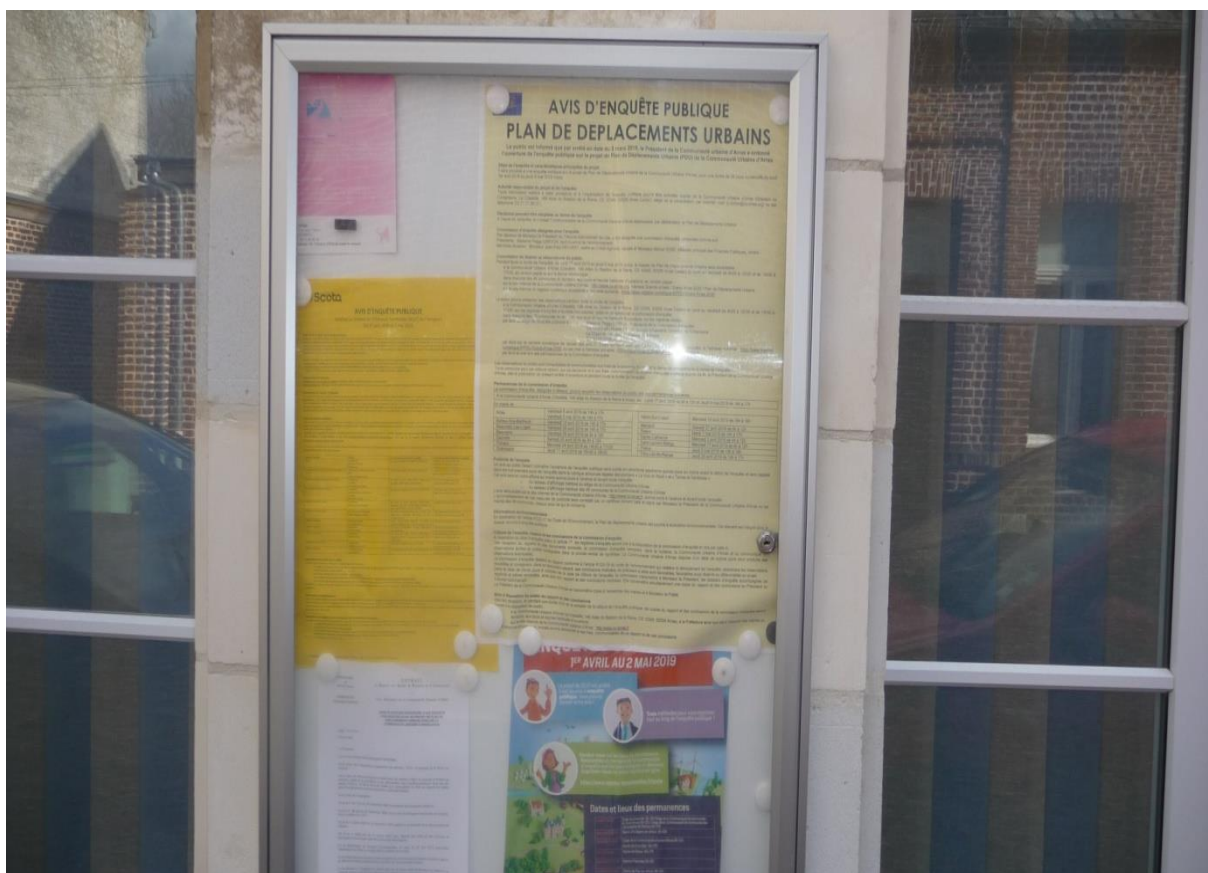
23-Acq



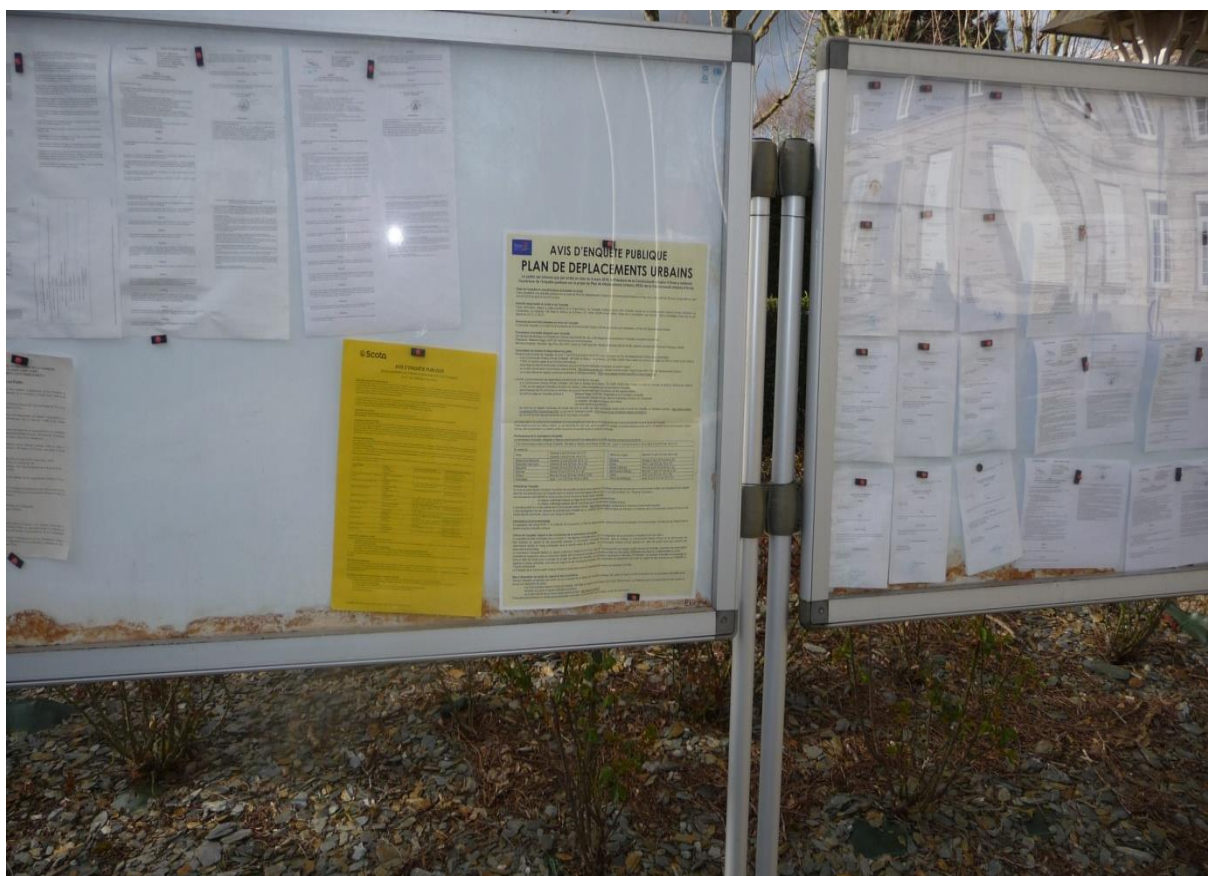
24- Maroeuil



25- Etrun

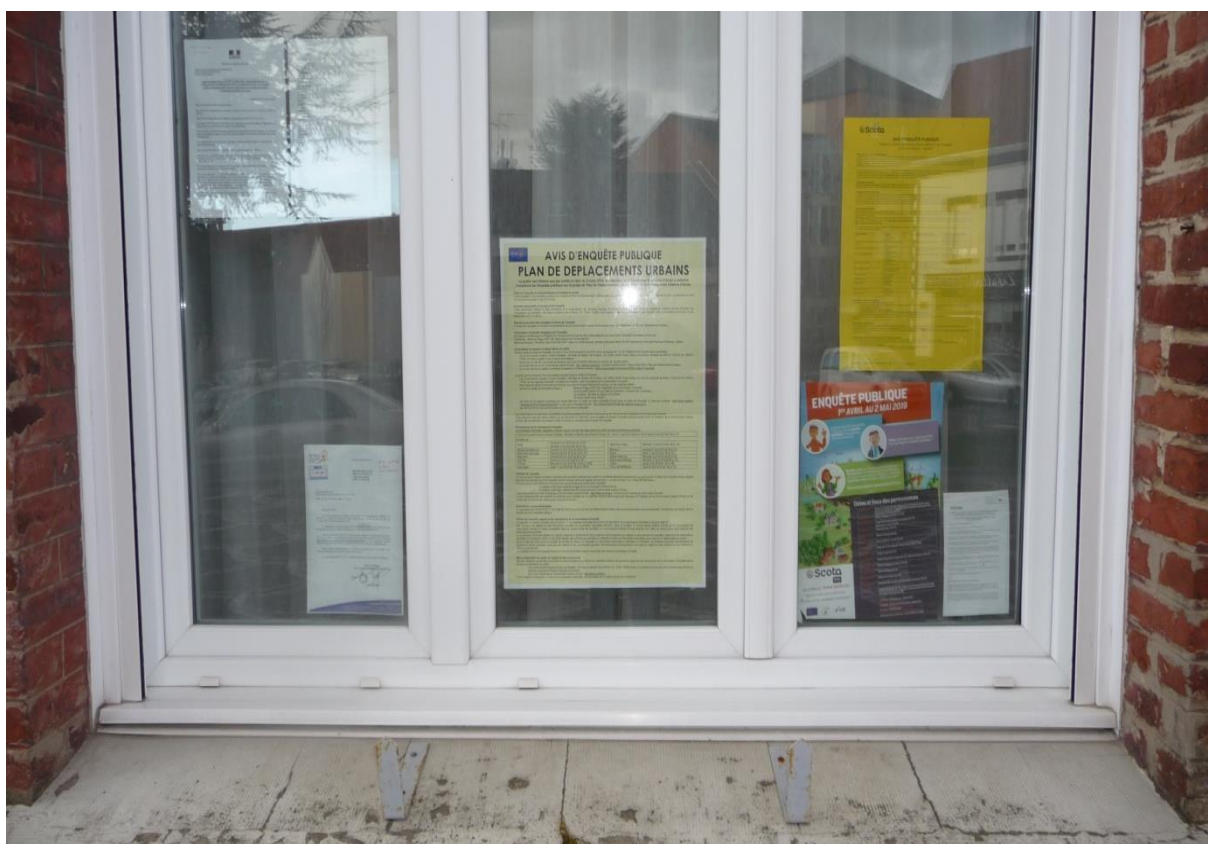


26-Anzin Saint Aubin

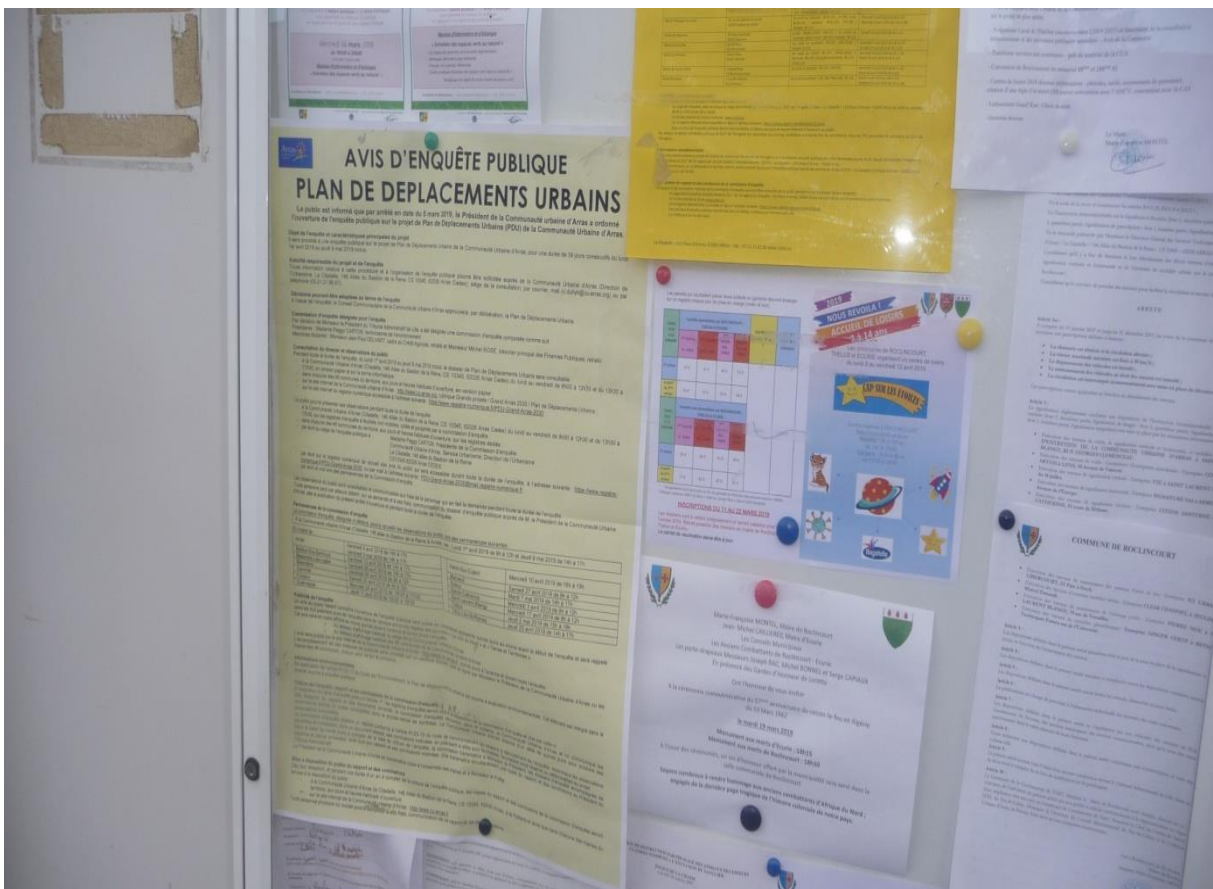


[illegible]

28- Saint Nicolas



29- Roclincourt



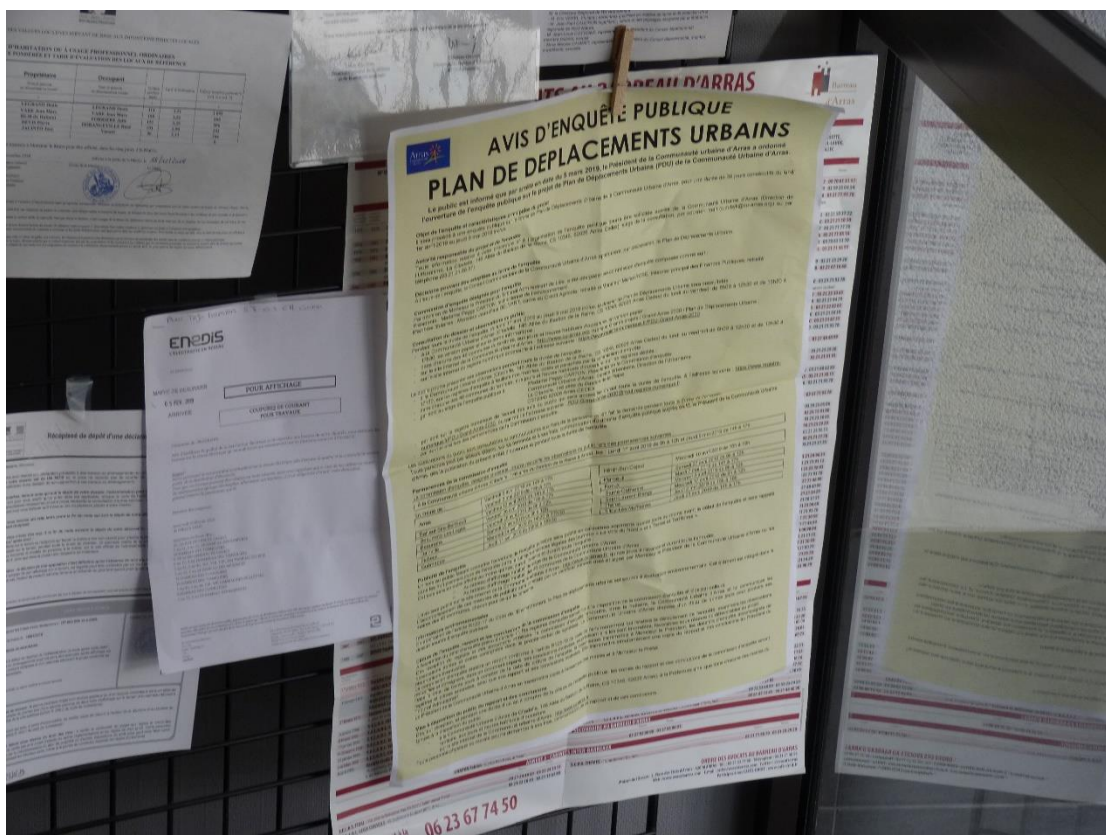
30-Ecurie



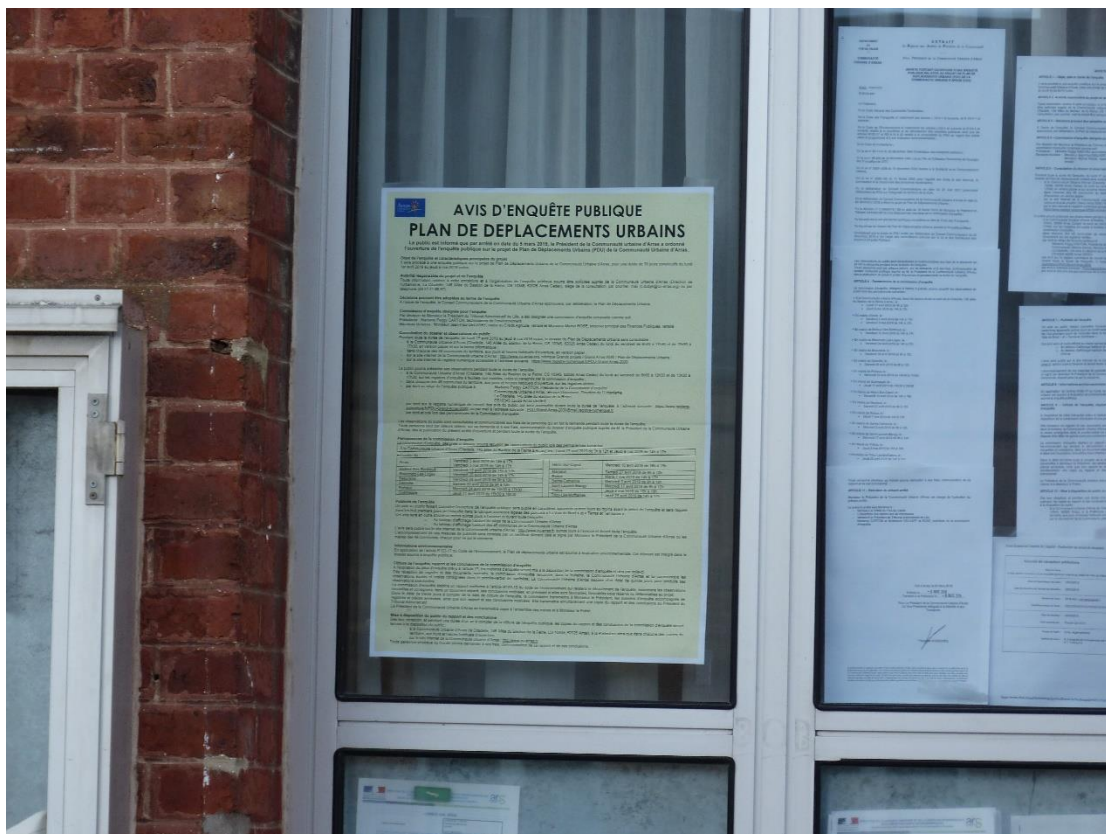
31-Achicourt



32-Beaurains



33-Mercatel



34-Boiry Becquerelle



AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

PLAN DE DEPLACEMENTS URBAINS

Le public est informé que par arrêté en date du 5 mars 2019, le Président de la Communauté urbaine d'Arras a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de Plan de Déplacements Urbains (PDU) de la Communauté Urbaine d'Arras.

1. L'enquête et caractéristiques principales du projet
Procédé à une enquête publique sur le projet de Plan de Déplacements Urbains de la Communauté Urbaine d'Arras, pour une durée de 39 jours consécutifs du lundi 1^{er} avril 2019 au jeudi 9 mai 2019 inclus.

2. Le responsable du projet et de l'enquête
L'information relative à cette procédure et à l'organisation de l'enquête publique pourra être sollicitée auprès de la Communauté Urbaine d'Arras (Direction de l'Urbanisme, La Citadelle, 146 Allée du Bastion de la Reine, CS 10345, 62026 Arras Cedex), siège de la consultation, par courrier, mail (c.dubyk@cu-arras.org) ou par téléphone (03.21.21.86.57).

3. Les décisions pouvant être adoptées au terme de l'enquête
A l'issue de l'enquête, le Conseil Communautaire de la Communauté Urbaine d'Arras approuvera, par délibération, le Plan de Déplacements Urbains.

4. La commission d'enquête désignée pour l'enquête
Monsieur le Président du Tribunal Administratif de Lille, a été désignée une commission d'enquête composée comme suit :
Présidente : Madame Peggy CARTON, technicienne de l'environnement
Membres titulaires : Monsieur Jean-Paul DELVART, cadre au Crédit Agricole, retraité et Monsieur Michel ROSE, trésorier principal des Finances Publiques, retraité

5. L'accès au dossier et observations du public
Toute la durée de l'enquête, du lundi 1^{er} avril 2019 au jeudi 9 mai 2019 inclus, le dossier de Plan de Déplacements Urbains sera consultable :
- Communauté Urbaine d'Arras (Citadelle, 146 Allée du Bastion de la Reine, CS 10345, 62026 Arras Cedex) du lundi au vendredi de 8h00 à 12h30 et de 13h30 à 18h30, en version papier et sur la borne informatique ;
- Dans chacune des 46 communes du territoire, aux jours et heures habituels d'ouverture, en version papier ;
- Le site internet de la Communauté urbaine d'Arras : <http://www.cu-arras.org>, rubrique Grands projets / Grand Arras 2030 / Plan de Déplacements Urbains ;
- Le site internet du registre numérique accessible à l'adresse suivante : <https://www.registre-numerique.fr/PDU-Grand-Arras-2030>

Le public pourra présenter ses observations pendant toute la durée de l'enquête :
- Communauté Urbaine d'Arras (Citadelle, 146 Allée du Bastion de la Reine, CS 10345, 62026 Arras Cedex) du lundi au vendredi de 8h00 à 12h30 et de 13h30 à 18h30, sur les registres d'enquête à feuillets non mobiles, cotés et paraphés par la commission d'enquête ;
- Dans chacune des 46 communes du territoire, aux jours et heures habituels d'ouverture, sur les registres dédiés ;
- Au siège de la Communauté Urbaine d'Arras, Direction de l'Urbanisme, Service Urbanisme, Direction de l'Urbanisme, La Citadelle, 146 allée du Bastion de la Reine CS 10345 62026 Arras CEDEX

Le public pourra écrire sur le registre numérique de recueil des avis du public qui sera accessible durant toute la durée de l'enquête, à l'adresse suivante : <https://www.registre-numerique.fr/PDU-Grand-Arras-2030>, ou par mail à l'adresse suivante : PDU-Grand-Arras-2030@mail.registre-numerique.fr écrit et oral lors des permanences de la Commission d'enquête.

Les observations du public sont consultables et communicables aux frais de la personne qui en fait la demande pendant toute la durée de l'enquête. La personne peut par ailleurs obtenir, sur sa demande et à ses frais, communication du dossier d'enquête publique auprès de M. le Président de la Communauté Urbaine d'Arras dès la publication du présent arrêté d'ouverture et pendant toute la durée de l'enquête.

6. Les permanences de la commission d'enquête
La commission d'enquête, désignée ci-dessus, pourra recueillir les observations du public lors des permanences suivantes :

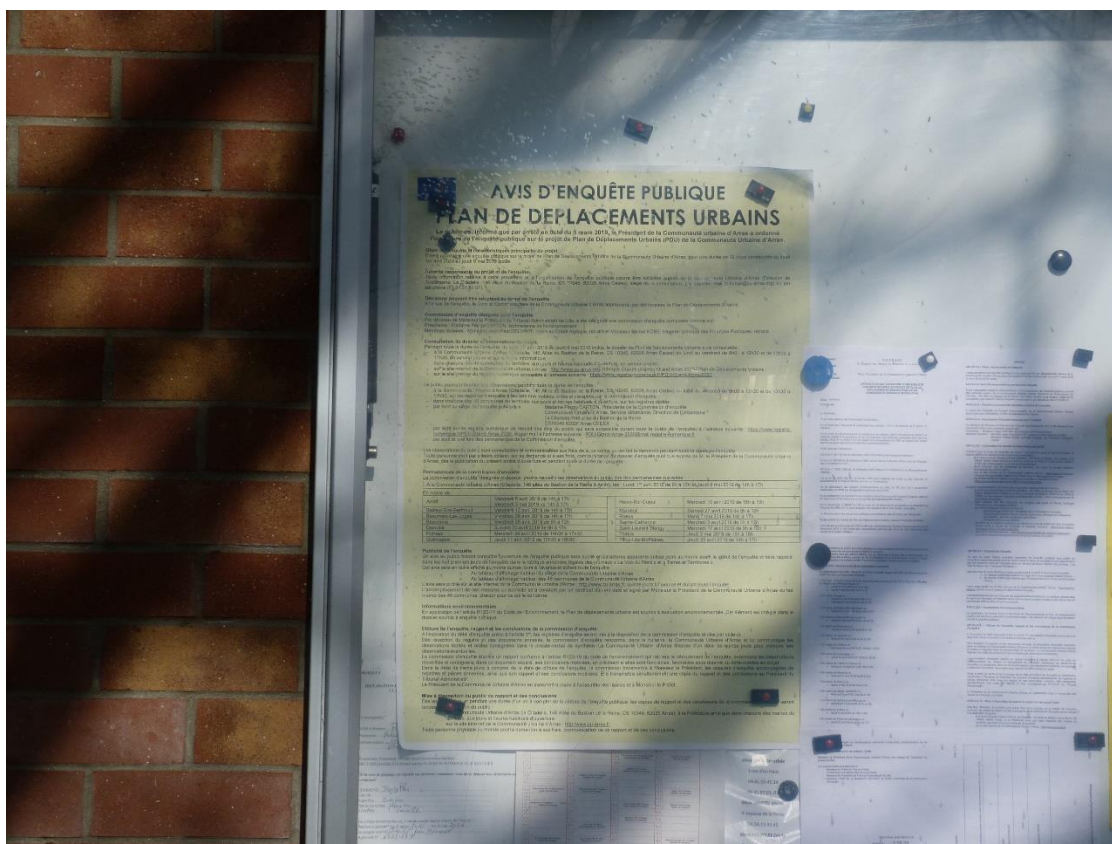
Communauté urbaine d'Arras (Citadelle, 146 allée du Bastion de la Reine à Arras), les :	Lundi 1 ^{er} avril 2019 de 9h à 12h et Jeudi 9 mai 2019 de 14h à 17h
de :	
Sire-Berthoult	Vendredi 5 avril 2019 de 14h à 17h
Stz-Les-Loges	Vendredi 3 mai 2019 de 14h à 17h
Stz-Les-Loges	Vendredi 12 avril 2019 de 14h à 17h
Stz-Les-Loges	Vendredi 26 avril 2019 de 14h à 17h
Stz-Les-Loges	Vendredi 26 avril 2019 de 9h à 12h
Stz-Les-Loges	Samedi 20 avril 2019 de 9h à 12h
Stz-Les-Loges	Mercredi 24 avril 2019 de 14h30 à 17h30
Stz-Les-Loges	Jeudi 11 avril 2019 de 15h30 à 18h30
Hénin-Sur-Cojeul	Mercredi 10 avril 2019 de 16h à 19h
Maroeuil	Samedi 27 avril 2019 de 9h à 12h
Roeux	Mardi 7 mai 2019 de 14h à 17h
Sainte-Catherine	Mercredi 3 avril 2019 de 9h à 12h
Saint-Laurent-Blangy	Mercredi 17 avril 2019 de 9h à 12h
Thélus	Jeudi 2 mai 2019 de 15h à 18h
Tilloy-Lès-Moffaines	Jeudi 25 avril 2019 de 14h à 17h

7. L'enquête
Le public faisant connaître l'ouverture de l'enquête publique sera publié en caractères apparents quinze jours au moins avant le début de l'enquête et sera rappelé aux premiers jours de l'enquête dans la rubrique annonces légales des journaux « La Voix du Nord » et « Terres et Territoires ».

Le présent avis sera en outre affiché au moins quinze jours à l'avance et durant toute l'enquête :
- Au tableau d'affichage habituel du siège de la Communauté Urbaine d'Arras ;
- Au tableau d'affichage habituel des 46 communes de la Communauté Urbaine d'Arras ;
- A publié sur le site internet de la Communauté urbaine d'Arras : <http://www.cu-arras.org>, quinze jours à l'avance et durant toute l'enquête.

L'assèsment de ces mesures de publicité sera constaté par un certificat dûment daté et signé par Monsieur le Président de la Communauté Urbaine d'Arras ou les 46 communes, chacun pour ce qui le concerne.

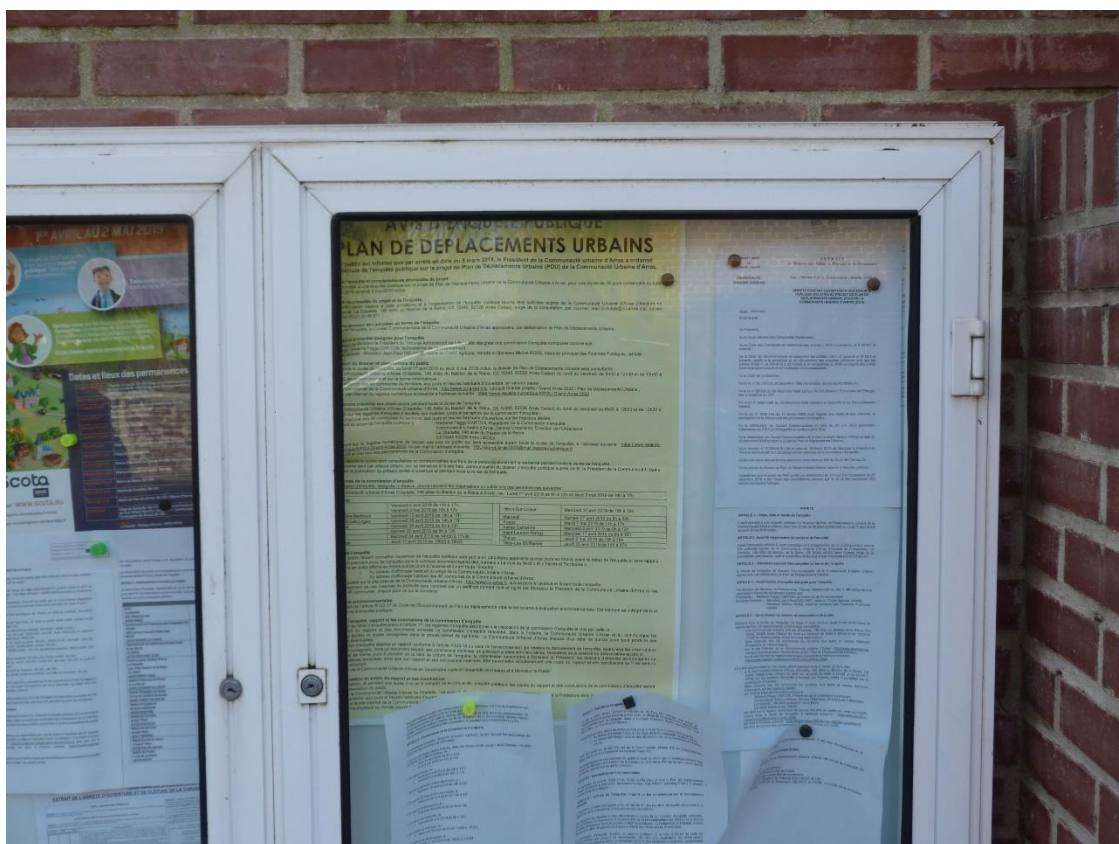
35-Boyeselles



36-Boisleux St Marc



37-Boisleux au Mont



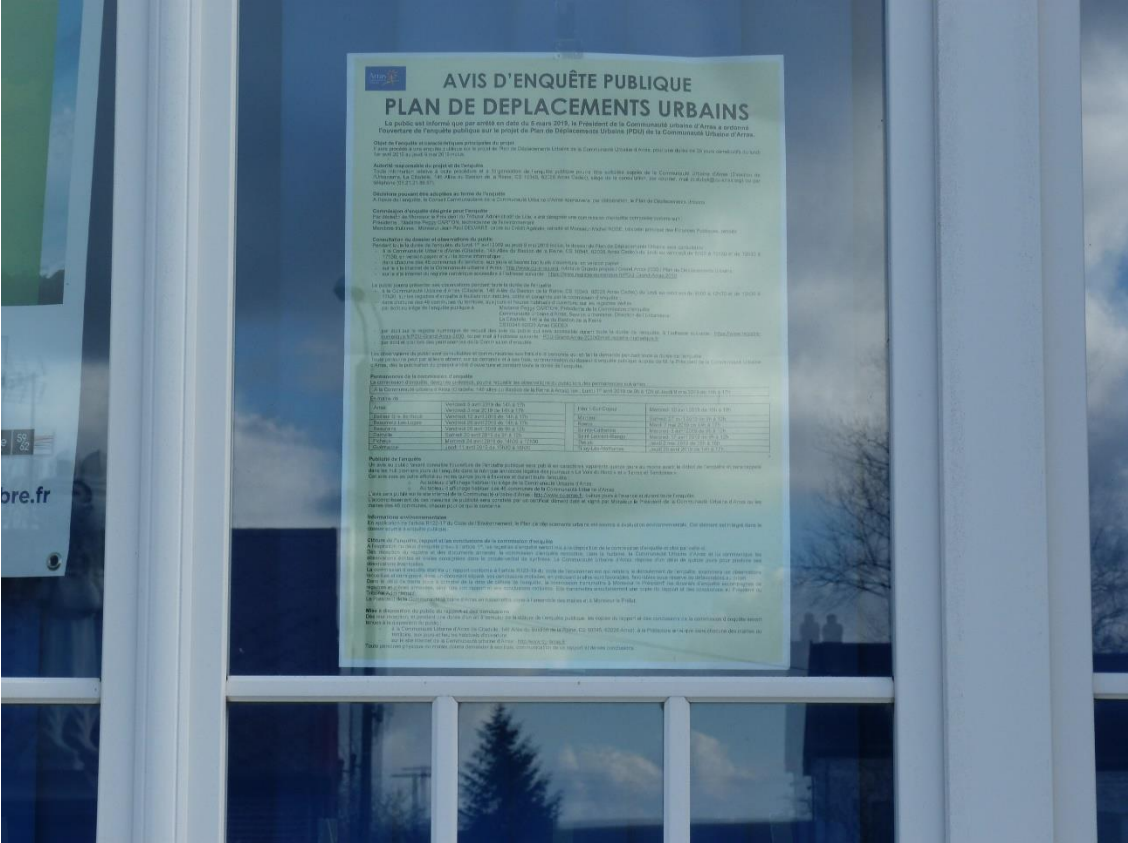
38-Boiry Saint Martin



39-Boiry Ste Rictrude

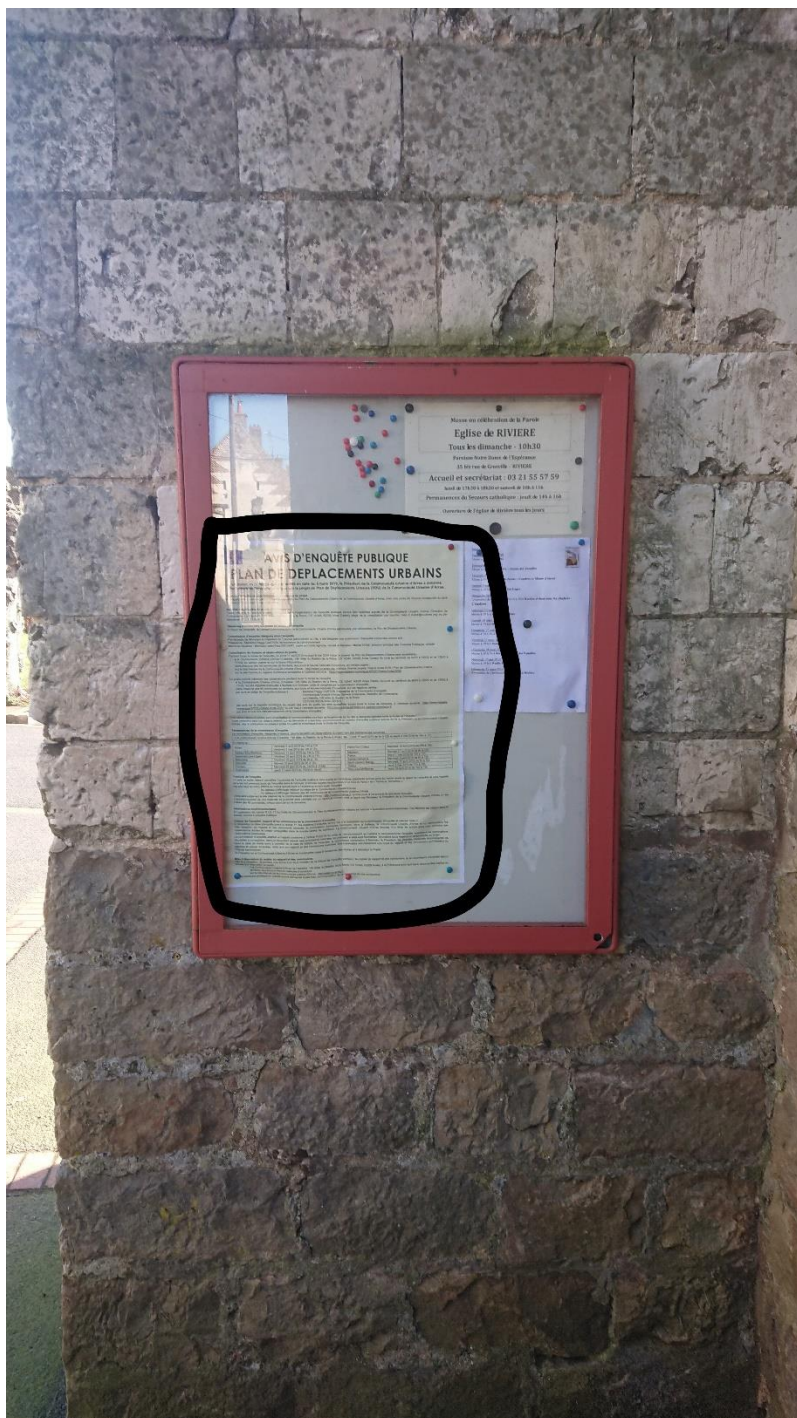


40-Ficheux



42-Rivière





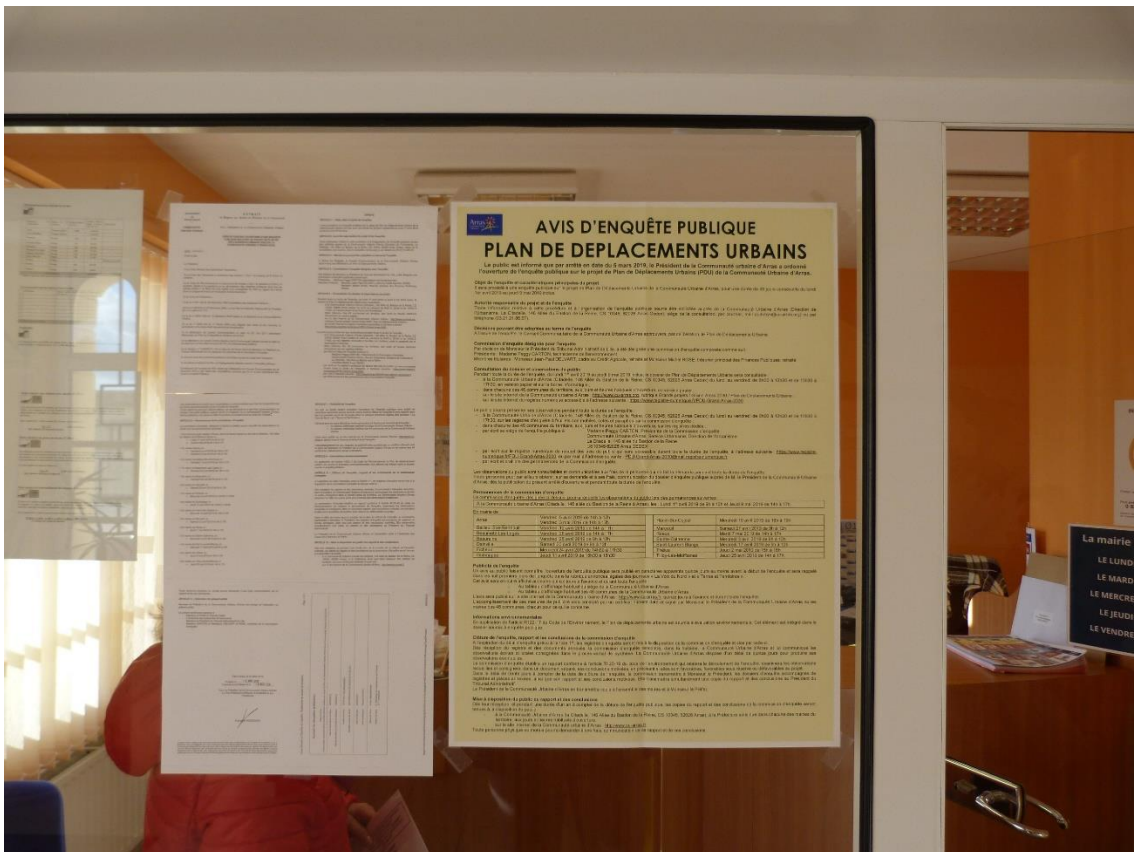
43-Basseux



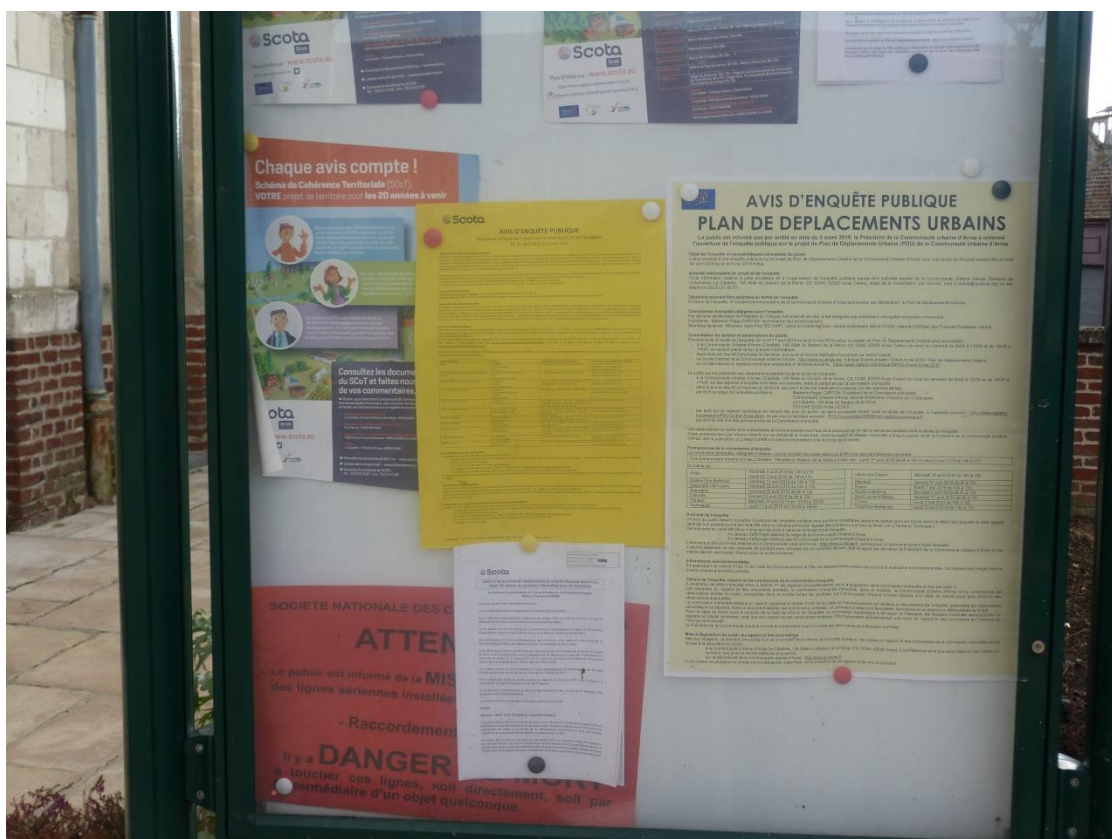
44-Beaumetz Les Loges



45-Wailly



46-Agny



47-Dainville

